

# Procès-verbal n°12 de la Commission du Football d'Animation

Réunion du :	Lundi 12 Avril 2021
À :	14h00 – Par téléphone
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Fatiha BADAoui, Nadine GRÉCO, Mrs Denis LASGOUTE, Jean-Pierre RIEU Daniel OLIVET, Sauveur ROMAGNOLE.
Absent excusé :	
Assiste à la réunion :	

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

## Tournois

**« Les tournois programmés et homologués par le District Gard-Lozère de football pour cette saison 2020/2021 sont sous réserve des mesures sanitaires qui seront édictées par le gouvernement et son ministère des Sports aux dates des tournois. L'homologation ne donne aucun droit, ou dérogation vis-à-vis de ces dernières »**

### Accord Tournoi sous réserve :

**St Privat : 7/8/9 Mai 2021**

**(Respecter les temps de jeux et mesures sanitaires à cette date)**

**Anduze : 22 /23 Mai 2021**

**(Respecter les temps de jeux et mesures sanitaires à cette date)**

**Pas de classement dans les catégories U6/U7 et U8/U9.**

### RAPPEL

**TOUTE ORGANISATION DE TOURNOI DOIT OBLIGATOIREMENT FAIRE L'OBJET D'UNE DEMANDE D'HOMOLOGATION AUPRES DU DISTRICT GARD-LOZERE.**

**Le Président.**

Didier CASANADA

**Le Secrétaire de séance.**

Denis Lasgoute